

RÈGLEMENT SPORTIF SAISON 2026-2027

I. INTRODUCTION :

Le cadre des manifestations sportives doit être structuré et bienveillant. Il doit favoriser la formation des arbitres départementaux, ainsi que la formation des tireurs vers des compétitions départementales et régionales.

Les enseignants accompagnateurs doivent être dans un rôle d'éducateur, et rester bienveillants envers tireurs, arbitres et organisateurs.

II. REGLES COMMUNES AUX PLATEAUX TECHNIQUES, OPEN, CIRCUITS ET CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX :

La manifestation doit être positionnée sur l'extranet de la Fédération 4 semaines avant la date de l'organisation.

Tous les tireurs doivent être préinscrits sur le site de la FFE au plus tard le mercredi qui précède la compétition pour simplifier les inscriptions et prévoir le nombre d'inscrits pour mieux organiser la compétition.

En annexe, des propositions de formule de compétitions afin de permettre aux jeunes tireurs de faire un maximum de match. Ces formules ne sont pas obligatoires mais fortement recommandées dans la mesure du possible

Elles ont pour but de favoriser un maximum de match.

Le classement final de la compétition doit être envoyé au Comité Départemental, ainsi qu'au CTD, au responsable de l'arme, et accessible à tous les clubs participants.

Toutes les épreuves Individuelles ou par équipe sont admises.

III. CIRCUITS DÉPARTEMENTAUX ET CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL :

3 épreuves labellisées dans l'année à chaque arme seront organisées plus les Championnats départementaux.

Les épreuves retenues pour participer au circuit départemental feront l'objet d'un classement général départemental qui sera repris au début des championnats départementaux.

Le championnat départemental aura un coefficient 2.



Les compétitions peuvent être open ou non. Si les compétitions sont open, les tireurs prendront les points de leur place.

Les règles des calculs des points sont basées sur les règles des M15 (règle interne à la FFE), visible sur l'extranet.

Le Comité participera financièrement à la prise en charge de 2 Arbitres les plus diplômés de la compétition pour toutes les animations, open, compétitions départementales organisé sur le territoire.

Pour les Championnats départementaux, Le Comite prendra en charge les médailles.

Le barème pour les indemnités des arbitres est disponibles sur le site : Règles financières CERML 2026 – 2027.

IV. TIREUR :

Tous les tireurs doivent avoir une licence validée pour pouvoir être inscrit sur le site de la FFE. La tenue et une arme réglementaire FFE en fonction de la catégorie. (Veste, Pantalon, Cuirasses de Protection, Gant, Masque NORMES FFE)

À l'arrivée dans le gymnase, les tireurs se présentent à la table d'inscription pour valider leur présence. Les tireurs sont alors pointés sur la liste, ils peuvent aller s'habiller dans les vestiaires et remonter dans les tribunes.

Le responsable de l'informatique pointe les tireurs dans l'ordinateur et retire les éventuels inscrits non-présents. Il forme ensuite les poules généralement de classement de 5 à 6 tireurs par catégories (sauf cas de poule unique)
Le responsable technique rassemble tous les tireurs sur les pistes. Le responsable de l'arbitrage, rassemble tous les arbitres pour les conforter dans leur rôle et dans leur mission adaptée à la catégorie en présence.

Les tireurs sont appelés pour former les poules, un arbitre est affecté et une feuille de poule lui est remise.
Les tireurs se rendent ensuite sur la piste désignée et les assauts peuvent commencer.
Quand un tireur a fini tous ses assauts, il doit signer la feuille de poule pour valider ses résultats. Aucun tireur est éliminé dans les tours de poules.
Les résultats des poules sont saisis dans l'ordinateur qui calcule un tableau ou un second tour de poule en fonction de la formule choisie et du nombre de tireurs

L'affichage des résultats est obligatoire, sur papier ou sur grand écran (disponible auprès du Comité).
Les tireurs sont appelés et les assauts éliminatoires commencent.



Quand un tireur a fini tous ses assauts, il doit signer la feuille de match pour valider son résultat. L'arbitre doit pouvoir informer les tireurs sur la suite ou non de la compétition.

Après la finale du tableau, la cérémonie de remise des récompenses conclut la compétition.

V. ARBITRAGE :

Les assauts sont arbitrés par des arbitres départementaux en formation et des arbitres qualifiés, départementaux. Les arbitres régionaux, et nationaux sont bien sûrs acceptés.
À partir de 4 tireurs d'un même club par catégorie, un arbitre doit être présent par club.

À leur arrivée dans le gymnase, ils doivent s'inscrire aussi auprès du responsable de l'arbitrage au Directoire technique...

Un briefing est organisé avant le premier appel des poules de la journée. Il doit leur être expliquer le déroulement des poules, matchs, compétitions, préciser les règles, les attendus, en fonction du niveau de la compétition, Vérification du matériel.

L'essentiel est de RESTER SUR UN SYSTÈME TRÈS PEDAGOGIQUE.

VI. FORMATION des ARBITRES DEPARTEMENTTAUX

Les arbitres rentrent en formation départementale, une fois le QCM validé, (soit avoir obtenu, 15/20 minimum, ou 14 en probatoire, QCM non validé donc se rapprocher de l'organisateur afin qu'ils puissent arbitrer).

La validation du QCM se fait sur trois dates possibles : 26/09, 03/10 et 26/06.

A la suite du passage du QCM tous les arbitres en formation doivent participer obligatoirement aux 2 heures de formation afin de valider l'entrée en formation.

Ils doivent également être présent sur deux des trois dates proposées pour la formation : 24/10, 19/12 et 13/02. De 13h à 17h à la salle Barbas.

Pour l'évaluation pratique, l'arbitre en formation doit arbitrer et valider son évaluation sur minimum deux épreuves.



➔ **Un livret de formation pour les arbitres a été remis lors de la validation du QCM**

LA GRILLE D'INDEMNITES CI-DESSOUS EST VALABLE POUR LES ANIMATIONS, COMPETITIONS OPEN ET COMPETITIONS DEPARTEMENTALES.

ARBITRES			
Description	Règle	Tarif	Observations
Arbitres internationaux	Indemnités officielles prévues.	100 € la journée	Au-delà de 5 heures majoration de 10 €
Arbitres nationaux et en formation internationale	Indemnités officielles prévues.	80 € la journée	Au-delà de 5 heures majoration de 10 €
Arbitres en formation nationale	Indemnités officielles prévues.	70€ la journée	Au-delà de 5 heures majoration de 10 €
Arbitres régionaux	Indemnités officielles prévues.	55 € la journée	Au-delà de 5 heures majoration de 10 €
Arbitres en formation régionale	Indemnités officielles prévues.	45 € la journée	Au-delà de 5 heures majoration de 10 €
Arbitres territoriaux	Indemnités officielles prévues.	40 € la journée	Au-delà de 5 heures majoration de 10 €
Arbitres en formation territoriale ou en cours de cursus	Indemnités officielles prévues.	30 € la journée	Au-delà de 5 heures majoration de 10 €
Tous les arbitres	Indemnités officielles prévues.	10€ de prime supplémentaire	Pour les arbitres conservés pour les 1/2 Finales et finales



VII. CATÉGORIES SAISON 2026-2027 :

Catégorie	Années de Naissance
M5	enfants de plus de 4 ans nés avant septembre 2021
M7	2020-2021
M9	2018-2019
M11	2016-2017
M13	2014-2015
M15	2012-2013
M17	2010-2011
M20	2007-2008-2009
Séniors	entre 1988 et 2006
Vétérans **V1**	de 1978 à 1987
Vétérans **V2**	de 1968 à 1977
Vétérans **V3**	de 1958 à 1967
Vétérans **V4**	avant 1958



ANNEXE : PROPOSITION DE FORMULES :

COMPETITIONS

Objectif : Permettre aux jeunes compétiteurs de faire un maximum de matchs durant les compétitions.
Propositions : Les formules ci-dessous sont vivement conseillées mais non obligatoires.
Communication : Pour faciliter l'organisation de tous, la note d'organisation devra être communiquée 1 mois avant la date de compétition.
Heure de début : Dans la mesure du possible, ne pas faire démarrer la compétition avant 13h le samedi.

Catégorie	Nombres	Formule
M9	A partir de 1	Mixte Un tour de poule de brassage (5 à 7 tireurs si possible) en 3 touches Un tour de poule (4 à 5 tireurs si possible) en 6 touches
M11	1 ou 2	Poule mixte en 4 touches Finale par sexe en 8 touches Intégration du tableau mixte avec leur classement des poules
	De 3 à 8	Un tour de poule de brassage mixte en 4 touches Poule unique non mixte en 8 touches (Dédoubler si poule de 8)
	De 9 à 16	Deux tours de poule non mixte en 4 touches (Poules de 5 à 7) Tableau classique ou avec toutes places tirées (sauf 3ème)
	A partir de 17	Un tour de poule (mixte possible si l'effectif de l'autre sexe est inférieur ou égal à 8) Tableau classique ou avec toutes places tirées (sauf 3ème)
M13	De 1 à 5	Un tour de poule mixte en 4 touches (5 au sabre) Tableau non mixte en 8 touches (10 au sabre) avec tableau B ou toutes places tirées (sauf 3ème)
	A partir de 6	Un tour de poule (mixte possible si l'effectif de l'autre sexe est inférieur ou égal à 5) de 6/7/8 dans la mesure du possible (Dédoubler si poule de 8) en 4 touches (5 au sabre) Tableau non mixte en 8 touches (10 au sabre) avec tableau B ou toutes places tirées (sauf 3ème)
Championnat départemental		
M9 M11 M13	Poule non mixte Tableau	

Comité d'ESCRIME RHÔNE METROPOLE de LYON -1 rue Louis CHAPUIS 69008 Lyon
SIRET 420 254 518 00020 - URSSAF 827 210 075 88 62 - APE 9499Z
Courriel : cdescrimemetropole@gmail.com - Site web : www.escrime-rhone.fr